



# COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N°16

---

Date : 15/11/2024

---

**Président** : Christophe TOURNIER

---

**Présents** : Gerald BETTANCOURT, Bernard BATS, Jean-Louis CAUMES

**Assistent** : Daniel FEUILLADE (CTRA), Julien SCHMITT (CTRA), Frédéric HEBRARD (CMDA), Abdelatif KHERRADJI (CTRA), Sarah PELATAN (secrétaire administrative)

---

### 1-Situation arbitre

L'arbitre GALLET Simon nous a informé vouloir mettre un terme à sa carrière.  
La CRA lui souhaite une bonne continuation et tient à le remercier pour les services rendus.

### 2-Coupe de France des Arbitres

La CRA félicite les arbitres MARTY Christian et MAZENC Amaury qui se sont qualifiés pour la phase terrain de la Coupe de France des Arbitres.  
Sur 4600 arbitres inscrits, seulement 32 ont été retenus. Félicitations à eux !

### 3-Manquements

#### **XXXXX – Arbitre Régional 2**

Cet arbitre a déclaré le 04/11/2024 être indisponible pour sa désignation prévue le 07/11/2024 pour raison professionnelle. A ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 7 jours commençant à courir à compter du lundi 25 novembre à 0 heures pour se terminer le dimanche 01<sup>er</sup> décembre 2024 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA.

*La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie ([juridique@occitanie.fff.fr](mailto:juridique@occitanie.fff.fr)) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F*

Bernard BATS  
Secrétaire



Christophe TOURNIER  
Président

